



[www.diagnostic-expertise.com](http://www.diagnostic-expertise.com)

## > Le garant

Il s'engage à payer les loyers et frais annexes à la place du locataire en cas de défaillance. La caution fournie peut être simple (elle vous permet de demander au propriétaire de poursuivre d'abord le locataire) ou solidaire (elle permet au bailleur de poursuivre le locataire ou la caution).